



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 26 mai 2014
(OR. fr)

9851/14
COR 1 (fr)

ESPACE 46
COMPET 277
IND 160
TRANS 274
RECH 190

NOTE

Origine:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)
Destinataire:	Conseil
N° doc. préc.:	9483/14 ESPACE 45 COMPET 259 IND 151 TRANS 253 RECH 177
N° doc. Cion:	5978/14 ESPACE 17 COMPET 71 IND 41 TRANS 41 RECH 44
Objet:	Vers une vision commune UE-ASE dans le domaine spatial pour renforcer la compétitivité - Projet de conclusions du Conseil

A la page 7, au point 8, au lieu de:

"et soutient son intention de centrer son analyse d'impact sur les options visées au point 7, notamment en ce qui concerne les améliorations sur la base de l'accord-cadre UE-ASE existant."

il convient de lire:

"et soutient son intention de centrer son analyse d'impact sur les options visées au point 7, **y compris** en ce qui concerne les améliorations sur la base de l'accord-cadre UE-ASE existant."